
ANNEXE III-E: ANALYSE DU COÛT PAR BÉNÉFICIAIRE

Définitions et méthode

1. Le coût par bénéficiaire est un indicateur qui vise à évaluer le coût moyen afférent à la fourniture d'une assistance à un bénéficiaire de niveau 1. Les bénéficiaires de niveau 1 sont les personnes qui reçoivent une aide alimentaire ou des transferts de type monétaire de la part du PAM ou d'un partenaire coopérant ou qui bénéficient directement d'activités de renforcement des capacités ou de tout transfert ayant pour but d'améliorer leur situation sur le plan de la sécurité alimentaire et de la nutrition.
2. Le coût par bénéficiaire – c'est-à-dire ce que l'assistance qu'il assure coûte au PAM – donne une indication de l'efficacité du PAM au regard des sommes dépensées. Cette information aide à trouver les pratiques optimales à appliquer et des possibilités d'améliorer la maîtrise des coûts.
3. Deux mesures sont utilisées: le coût quotidien par bénéficiaire et le coût annuel par bénéficiaire. La première est obtenue en divisant le montant des dépenses totales par le nombre total correspondant de transferts quotidiens, lui-même calculé en multipliant le nombre de jours pour lesquels une assistance est fournie par le nombre de bénéficiaires, tel qu'indiqué dans les rapports de distribution. La seconde est obtenue en divisant le montant total des dépenses annuelles par le nombre total de personnes recevant une assistance au titre d'un ou de plusieurs programmes mis en œuvre par le PAM au cours de l'année considérée. Un cycle d'assistance plus long est susceptible de faire augmenter le coût annuel par bénéficiaire sans effet sur le coût quotidien; en revanche, une diminution des rations a généralement une incidence sur le coût quotidien par bénéficiaire.
4. Le coût par bénéficiaire est calculé compte tenu de la valeur des transferts, de leur coût, des coûts de mise en œuvre, des coûts d'appui direct et des coûts d'appui indirect, pour les différents domaines d'activité et modalités de transfert. Les frais afférents aux activités de renforcement des capacités et de prestation de services non destinées aux bénéficiaires de niveau 1 ne sont pas pris en considération.

Résultats de 2021

5. En 2021, le PAM a distribué 13,7 milliards de rations alimentaires quotidiennes et l'équivalent de 6,2 milliards de rations alimentaires sous la forme de transferts de type monétaire et de bons-produits (5,4 milliards de transferts de type monétaire quotidiens et 865 millions de bons-produits). Le coût quotidien moyen par bénéficiaire direct était de 0,38 dollar É.-U. (transferts sous forme de vivres: 0,33 dollar; transferts de type monétaire: 0,50 dollar; bons-produits: 0,35 dollar). Le coût annuel moyen par bénéficiaire direct s'est élevé à 53 dollars (transferts sous forme de vivres: 46 dollars; transferts de type monétaire: 68 dollars; bons-produits: 66 dollars).

Tableau 1: Coût quotidien moyen par bénéficiaire
(transferts sous forme de vivres, transferts de type monétaire et bons-produits)

| Domaine d'activité | Vivres | | Transferts de type monétaire | | Bons-produits | | Toutes modalités confondues | |
|---|---------------------------------|--|---------------------------------|--|---------------------------------|--|---------------------------------|--|
| | Nombre de transferts quotidiens | Coût quotidien par bénéficiaire (en dollars) | Nombre de transferts quotidiens | Coût quotidien par bénéficiaire (en dollars) | Nombre de transferts quotidiens | Coût quotidien par bénéficiaire (en dollars) | Nombre de transferts quotidiens | Coût quotidien par bénéficiaire (en dollars) |
| Création d'actifs et appui aux moyens d'existence | 203 350 802 | 0,52 | 428 841 059 | 0,61 | 24 179 100 | 0,49 | 656 370 961 | 0,58 |
| Adaptation aux changements climatiques et gestion des risques | 2 431 410 | 0,15 | 58 862 607 | 0,34 | | | 61 294 017 | 0,33 |
| Préparation aux situations d'urgence | 2 712 705 | 0,33 | 18 196 226 | 0,41 | | | 20 908 931 | 0,40 |
| Prévention de la malnutrition | 1 260 769 659 | 0,29 | 57 869 700 | 0,80 | 5 473 274 | 0,35 | 1 324 112 633 | 0,32 |
| Programmes en milieu scolaire | 1 598 905 838 | 0,16 | 180 917 077 | 0,31 | 90 138 403 | 0,15 | 1 869 961 318 | 0,17 |
| Appui aux marchés agricoles au profit des petits exploitants | | | 236 040 | 1,64 | | | 236 040 | 1,64 |
| Traitement de la malnutrition | 1 102 344 691 | 0,40 | 4 796 964 | 0,91 | | | 1 107 141 655 | 0,40 |
| Transferts de ressources non assortis de conditions | 9 544 159 811 | 0,36 | 4 620 057 415 | 0,50 | 745 050 110 | 0,37 | 14 909 267 336 | 0,40 |
| Total | 13 714 674 916 | 0,33 | 5 369 777 088 | 0,50 | 864 840 887 | 0,35 | 19 949 292 891 | 0,38 |

**Tableau 2: Coût annuel moyen par bénéficiaire
(transferts sous forme de vivres, transferts de type monétaire et bons-produits)**

| Domaine d'activité | Vivres | | Transferts de type monétaire | | Bons-produits | | Toutes modalités confondues | |
|---|-------------------------|---|------------------------------|---|-------------------------|---|-----------------------------|---|
| | Nombre de bénéficiaires | Coût annuel par bénéficiaire (en dollars) | Nombre de bénéficiaires | Coût annuel par bénéficiaire (en dollars) | Nombre de bénéficiaires | Coût annuel par bénéficiaire (en dollars) | Nombre de bénéficiaires | Coût annuel par bénéficiaire (en dollars) |
| Création d'actifs et appui aux moyens d'existence | 2 226 839 | 48 | 5 947 301 | 43 | 265 865 | 45 | 8 440 005 | 45 |
| Adaptation aux changements climatiques et gestion des risques | 55 300 | 7 | 1 577 774 | 13 | | | 1 633 074 | 12 |
| Préparation aux situations d'urgence | 24 631 | 36 | 246 124 | 31 | | | 270 755 | 31 |
| Prévention de la malnutrition | 9 115 684 | 39 | 674 356 | 69 | 42 671 | 44 | 9 832 711 | 41 |
| Programmes en milieu scolaire | 14 736 659 | 17 | 2 151 287 | 32 | 642 123 | 22 | 17 530 069 | 19 |
| Appui aux marchés agricoles au profit des petits exploitants | | | 7 868 | 49 | | | 7 868 | 49 |
| Traitement de la malnutrition | 11 057 684 | 37 | 66 056 | 66 | | | 11 123 740 | 38 |
| Transferts de ressources non assortis de conditions | 61 071 753 | 56 | 29 127 003 | 79 | 3 626 462 | 76 | 93 825 218 | 64 |
| Total* | 98 288 550 | 46 | 39 797 769 | 68 | 4 577 121 | 66 | 142 663 440 | 53 |

* Les montants indiqués sur cette ligne incluent les bénéficiaires qui reçoivent une assistance au titre de plusieurs programmes ou modalités de transfert. En 2021, le PAM a fourni une aide à 128 millions de personnes, dont certaines ont bénéficié de plusieurs programmes dans divers domaines d'activité.

Analyse et interprétation

6. En 2021, les dépenses totales du PAM ont augmenté de 5 pour cent par rapport à 2020, passant de 8,2 à 8,6 milliards de dollars, tandis que le nombre de bénéficiaires a augmenté de 12 pour cent, passant de 114 millions à 128 millions. La hausse du nombre de bénéficiaires ayant été proportionnellement plus forte que celle des dépenses, le coût par bénéficiaire n'a pas beaucoup progressé en 2021 par rapport à l'année précédente.
7. L'augmentation du nombre de bénéficiaires, qui a atteint un niveau record, n'a pas été accompagnée d'une hausse importante des quantités de vivres (4,4 millions de tonnes) ainsi que des transferts de type monétaire et des bons-produits (2,3 milliards de dollars) distribués. En 2021, 19,9 milliards de transferts quotidiens ont été effectués, dont 13,7 milliards sous forme de produits alimentaires, 5,4 milliards sous forme de transferts de type monétaire et 865 millions sous forme de bons-produits.
8. Les cours mondiaux des denrées alimentaires et du carburant se sont envolés en 2021. L'indice des prix des produits alimentaires de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) fait état d'une augmentation de 18 pour cent entre janvier et décembre 2021¹. D'après la Banque mondiale, le cours moyen du pétrole brut aurait progressé de 36 pour cent pendant la même période². Ainsi, bien que le PAM ait engagé plus de dépenses en 2021 qu'en 2020, la différence a été en grande partie absorbée par l'inflation et n'a pas permis d'accroître la taille des rations ni de prolonger l'assistance.
9. Dans plusieurs opérations de grande envergure, la valeur de l'aide quotidienne apportée par le PAM a été revue à la baisse, un compromis ayant dû être trouvé entre le nombre de bénéficiaires et la taille des rations à la suite de l'augmentation des besoins humanitaires. Dans de nombreuses opérations d'urgence, le PAM a diminué les rations et le nombre de jours d'assistance par bénéficiaire, comme indiqué dans le tableau 3, qui compare la somme de la valeur et du coût des transferts entre 2020 et 2021.

| Tableau 3: Valeur journalière de l'assistance fournie* | | |
|---|------------------------------------|------------------------------------|
| Domaine d'activité | Valeur en 2020 (en dollars) | Valeur en 2021 (en dollars) |
| Création d'actifs et appui aux moyens d'existence | 0,49 | 0,46 |
| Prévention de la malnutrition | 0,27 | 0,26 |
| Programme en milieu scolaire | 0,20 | 0,14 |
| Traitement de la malnutrition | 0,37 | 0,33 |
| Transferts de ressources non assortis de conditions | 0,36 | 0,34 |
| Total | 0,35 | 0,32 |

* La valeur de l'assistance comprend la valeur du transfert et le coût du transfert, hors coûts de mise en œuvre, d'appui direct et d'appui indirect.

¹ FAO, 2021. [Indice FAO des prix des produits alimentaires](#).

² Banque mondiale, 2021. [Commodity Markets Outlook](#).

10. Dans son rapport sur la gestion de l'information sur les bénéficiaires³, l'Auditeur externe a souligné qu'il était nécessaire d'améliorer la planification et le suivi de la durée de l'assistance fournie aux bénéficiaires et de mieux en rendre compte. On entend par "durée de l'assistance" le nombre moyen de jours pendant lesquels une aide est apportée à un bénéficiaire donné sur une période définie.
11. La durée d'un programme est un aspect important de l'assistance qui en détermine l'intensité, les deux autres aspects étant la valeur journalière de l'assistance, indiquée dans le tableau 3, et le nombre de bénéficiaires, dont il est rendu compte dans la partie II du présent rapport annuel (performance des programmes). Pour chaque domaine d'activité, la durée de l'assistance est déterminée compte tenu des directives relatives à l'élaboration des programmes, des objectifs arrêtés dans le plan stratégique de pays pertinent, des contraintes opérationnelles et des ressources disponibles. Ainsi, la durée des programmes en milieu scolaire correspond généralement à la durée moyenne de l'année scolaire dans les pays où de tels programmes sont mis en place, tandis que les activités organisées au titre des programmes saisonniers ou axés sur la résilience sont souvent de plus courte durée. Les facteurs extérieurs (difficultés d'accès, déficits de financement ou encore fermeture des points de distribution du fait de la pandémie de COVID-19) peuvent avoir pour effet d'écourter l'assistance. Le tableau 4 indique, pour chaque domaine d'activité, le nombre moyen de jours d'assistance par bénéficiaire en 2021⁴.

| Tableau 4: Durée moyenne de l'assistance fournie, par domaine d'activité (en nombre de jours) | | | | |
|--|---------------|---|---------------------------|----------------|
| Domaine d'activité | Vivres | Transferts de type monétaire | Bons- produits | Moyenne |
| Création d'actifs et appui aux moyens d'existence | 122 | 58 | 66 | 70 |
| Prévention de la malnutrition | 177 | 130 | 109 | 174 |
| Programme en milieu scolaire | 123 | 84 | 78 | 115 |
| Traitement de la malnutrition | 164 | 76 | | 164 |
| Transferts de ressources non assortis de conditions | 197 | 122 | 169 | 164 |

³ PAM. 2021. "Rapport de l'Auditeur externe sur la gestion de l'information sur les bénéficiaires" (WFP/EB.A/2021/6-G/1).

⁴ L'année 2021 étant la première année pour laquelle la durée de l'assistance est communiquée, les données présentées dans le tableau 4 serviront de référence aux fins des comparaisons et analyses futures.